

# COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

## Réunion du Conseil Municipal

### Mardi 27 novembre 2018

**Présents** : Guy FABRE – Robert MISSIRE – Colette CHANNELLIERE – Vincent GRIVOT– Christine PISANI – Michel DUCREUX – Franck ANDRE– Catherine BERNARD – Isabelle NOTIN – Olivier BURNICHON – Romain COQUARD – Anne-Marie CREPET – Nathalie PEGON – Raphaël SUEUR – Yannick MONFRAY – Karine DUMAS

**Absents excusés** : Fabienne MATHELIN – Alain BISSAY

**Procuration** : /

---

Sur proposition de M. FABRE, Maire, le Conseil municipal, a :

- Décidé de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 2,5 %.
- Décidé de contracter auprès du Crédit Agricole le prêt de 200 000 € prévu au budget général 2018 pour financer les investissements de l'exercice.
- Émis un avis favorable à la décision modificative N° 1 du budget zone d'activités économiques.
- Fixé le prix de vente des repas à la cantine scolaire à 3,45 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- Décidé de déposer des dossiers de demandes de subventions auprès du Département et de la Région au titre du programme « voirie communale et rurale 2019 » et « bâtiments 2018 ».
- Décidé de regrouper les régies sacs poubelle/photocopies et droits de place et accepté les arrêtés correspondants fixant notamment le montant de l'encaisse.
- Décidé de ne pas délibérer et ne pas répondre à la proposition de constitution de la Société Publique Locale, la commune n'ayant pas la compétence petite enfance.
- Décidé de renouveler la convention avec le Centre de Gestion pour les tâches inhérentes à la retraite des agents communaux.
- Décidé d'accepter la participation du Centre social d'un montant de 4 000 € pour les ouvertures du chalet Merlin.
- Décidé le changement d'éclairage public chemin des terres pour un montant de participation de la commune de 4 565 €.

Le conseil municipal s'est retiré après avoir entendu le rapport des Adjointes sur les affaires courantes.